



LE DÉPARTEMENT

Le Président

Monsieur Michel GROS
Maire de La Roquebrussanne
Hôtel de ville
31 rue Georges Clémenceau
83136 LA ROQUEBRUSSANNE

Affaire suivie par : Muriel ORSOLINI
Direction des infrastructures et de la mobilité
Pôle territorial Provence Verte
☎ : 04 83 95 69 41
Nos réf : D21-03855
Vos réf : votre mail du 07/10/2021

Toulon, le 26.11.2021

Monsieur le Maire,

Par mail reçu le 07 octobre 2021, vous avez sollicité l'avis du Département sur le projet de modification du PLU de votre commune.

Cette procédure porte sur le confortement et la diversification de l'activité économique agricole, la performance énergétique des constructions, les dispositions applicables aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif, et les dispositions relatives aux garages en zone UB.

Je confirme que les domaines viticoles de Lamanon et du Baguier, qui font l'objet de projets de développement, disposent d'accès sur la route départementale n°5 compatibles avec l'accroissement d'activité prévu.

Cette modification du PLU n'appelle pas d'autre observation du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marc GIRAUD

